

Selon vous, en ce qui concerne les enjeux liés aux différentes thématiques :

Quels enjeux de santé et de bien-être devraient faire l'objet d'actions de prévention en priorité ? Pourquoi ?

Pour les intervenants jeunesse similaires de Partenaires 12-18, les problèmes sociaux des adolescents provenant des milieux ruraux ne diffèrent pas de ceux des jeunes résidant en milieux urbains sauf qu'ils sont vécus plus isolément.

L'état de santé sociale des jeunes se ressent du déclin des campagnes. Comme le jeune des villes, l'adolescent des milieux ruraux évalue ses compétences en fonction de l'image qu'il a de lui-même et des réponses qu'il obtient de son environnement. Pour soulager leur détresse, les adolescents ont recours à toutes sortes de comportements de fuite. Ainsi, plusieurs jeunes filles et garçons s'évadent dans les drogues et l'alcool ou encore, paradoxalement, leur besoin d'affirmation se manifestera sous forme d'anorexie et d'idées suicidaires. Par ailleurs, la négligence parentale, l'abandon et les mauvais traitements existent aussi en campagne. Le décrochage scolaire, la violence, la criminalité, la sédentarité et les activités sexuelles non protégées y sont également présents. Autant de problèmes qui dégradent le milieu de vie des adolescents et se répercutent sur l'ensemble de la communauté.

Comme l'observent les intervenants sur le terrain, les problèmes sociaux sont en augmentation mais les ressources et les services ont suivi la population vers les villes. La difficulté de trouver facilement une ressource accessible génère, à la longue, un sentiment d'impuissance et de dévalorisation qui accentue la détresse psychologique des jeunes des milieux ruraux.

Quels groupes de la population la Stratégie devrait-elle viser en priorité ? Pourquoi ?

Les adolescents représentent l'avenir des communautés rurales. Il faut leur transmettre le goût et les possibilités de s'impliquer socialement. Les municipalités qui y parviendront s'assureront une relève compétente. Il importe que les jeunes s'intéressent dès le plus jeune âge à tous les aspects de la vie municipale.

Parmi les multiples façons de s'impliquer, le loisir constitue un domaine qui intéressera particulièrement les jeunes. Il est possible d'en faire un outil d'intervention et d'apprentissage pour former les leaders de demain.

Les problèmes sociaux des adolescents provenant des milieux ruraux ne diffèrent pas de ceux des jeunes résidant en milieux urbains sauf qu'ils sont vécus plus isolément.

Quelles sont vos idées pour agir collectivement afin d'améliorer la santé et le bien-être de la population ?

Comment assurer le développement des communautés rurales quand les adolescents doivent quitter leur région natale pour étudier et travailler, quand ils doivent souvent se débrouiller seuls avec leurs problèmes et quand ils sont de moins en moins nombreux à y vivre ?

L'amélioration de la qualité de vie de même que la rétention et le retour des adolescents dans leur lieu d'origine constituent des enjeux cruciaux pour de nombreuses communautés rurales. Pour se développer, les municipalités en décroissance démographique devront trouver des moyens pour solutionner les problèmes à la source de leur déstructuration.

Il est urgent que les communautés rurales se donnent des moyens pour intégrer le potentiel des adolescents pour se renforcer. La présence dans une communauté d'une solidarité et d'un climat social empreint de sentiments d'espoir pour les jeunes, de même que la possibilité pour ceux-ci de s'engager significativement dans les activités qui les intéressent, constituent certainement des facteurs favorables au développement d'une communauté plus forte. Pour y arriver, elles devront relever les défis suivants : Miser sur leurs forces, mobiliser leurs adolescents et développer une culture entrepreneuriale dans leur communauté.

Pour les communautés locales, l'application du concept d'habilitation chez les adolescents nécessite la présence de trois conditions essentielles :

- Reconnaître les jeunes comme groupe social dans leur municipalité ;
- Reconnaître la capacité des jeunes à se prendre en main et à s'organiser pour répondre à leurs besoins ;
- Reconnaître leur contribution au mieux-être des communautés locales.

Le concept d'habilitation chez les adolescents est encouragé et soutenu sur le terrain par des intervenants qui jouent un rôle d'accompagnateurs et non d'animateurs auprès des jeunes, dans le cadre d'une approche mobilisatrice, axée sur leur implication dans l'organisation des activités plutôt que sur la simple consommation de ces mêmes activités.

Quelles actions de prévention déjà en place devraient être poursuivies ou renforcées ? Laquelle ou lesquelles devraient être arrêtées ?

Pour Partenaires 12-18, le développement des communautés réfère à une stratégie de développement visant le bien-être collectif dans ses dimensions économique, social et culturel. Dans cette optique, l'organisme privilégie les axes d'intervention suivants : le développement personnel des adolescents, le développement local, le loisir et la promotion / prévention de la santé.

Afin de rejoindre et d'impliquer les jeunes, l'outil de travail des accompagnateurs jeunesse est la mise en fonction, dans chaque municipalité rurale servie, d'un conseil municipal jeunesse, appelé Comité 12-18, administré à 100% par les adolescents élus sur celui-ci.

Comment l'innovation pourrait-elle y contribuer ?

Partenaires 12-18 encadre les opérations. Il est coordonné et animé par un ou des accompagnateurs jeunesse mobiles qui se déplacent d'une municipalité à l'autre pour rencontrer les adolescents. Dans les localités rurales dépourvues d'une maison des jeunes, les intervenants sont responsables de l'implantation et de l'encadrement d'un comité jeunesse reconnu par la municipalité. Pour être viables, ces Comités 12-18 doivent être appuyés concrètement par les municipalités selon des critères de base équitables pour tous. L'accès à un local

et un financement municipal minimum font partie de ces critères de base pour implanter cet organisme jeunesse dans une municipalité.

Le local ne constitue pas a priori le principal lieu d'activités, mais l'endroit où les jeunes se réunissent pour organiser les activités qu'ils auront eux-mêmes planifiées.

Partenaires 12-18 constitue la preuve tangible que l'on peut intervenir différemment, en mettant en place des structures innovatrices, adaptées aux particularités rurales, de manière efficace et efficiente en comptant sur l'implication des communautés locales, tant sur les plans financier qu'humain.

Quels sont les principaux obstacles à surmonter pour mettre en œuvre ces actions ? Comment pourrait-on y arriver ?

Plus de 20 municipalités rurales ont accueilli cette approche dans la région du Centre-du-Québec. D'autres municipalités espèrent celle-ci. Plus de 800 municipalités en région, dans tout le Québec, devraient pouvoir offrir cette formatrice approche jeunesse aux jeunes de leur localité.

Le principal obstacle freinant ce développement : le financement. Les milieux servis s'impliquent déjà à hauteur de 60%, l'autre 40% provenant du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Quelles sont les principales occasions à considérer ? Comment pourrait-on les saisir ?

Les communautés qui réussiront à se mobiliser et à mettre en place des ressources et des dispositifs sur lesquels les gens du milieu ont un pouvoir réel pourront envisager leur avenir avec optimisme. Le développement des communautés sollicite la participation et l'implication des forces vives du milieu et de toutes les personnes qui veulent s'engager pour répondre aux besoins identifiés. Le changement passe par « l'autonomisation » des individus et « l'autonomisation communautaire ».

Comment impliquer davantage les citoyens et citoyennes dans les actions de prévention en santé ?

Les adolescents représentent l'avenir des communautés rurales. Il faut leur transmettre le goût et les possibilités de s'impliquer socialement. Les municipalités qui y parviendront s'assureront une relève compétente. Il importe que les jeunes s'intéressent dès le plus jeune âge à tous les aspects de la vie municipale.

Parmi les multiples façons de s'impliquer, le loisir constitue un domaine qui intéressera particulièrement les jeunes. Il est possible d'en faire un outil d'intervention et d'apprentissage pour former les leaders de demain.

Afin de rejoindre et d'impliquer les jeunes, l'outil de travail des accompagnateurs jeunesse est la mise en fonction, dans chaque municipalité rurale servie, d'un conseil municipal jeunesse, appelé Comité 12-18, administré à 100% par les adolescents élus sur celui-ci.